LES PAPIERS DÉCHIRÉS,

Pourquoi ça ?

LES PAPIERS DÉCHIRÉS,

Pourquoi ça?

Vois-tu donc, ma femme, disoit un honnête épicier en entrant au Palais-royal; vois donc que de papiers déchirés;—mon dieu, il auroit bien mieux valu nous donner çà à nous autres pour envelopper du poivre. Tiens, mon ami, toi qui as fait des études, en voilà un bien grand morceau, tâche de deviner ce qui est dessus. *Cette conversation me parut devoir être intéressante, & tandis que le bourgeois mettoit ses lunettes, je m'approchai & j'entendis ce qu'on va lire.*—Celui-ci c'est le *testament.* De qui donc çà? Un testament, ma femme,

c'eſt une piece de notoriété publique ; & on ne doit pas déchirer un teſtament ; les enfans du défunt ne doivent pas être contens de ça, hon :—mais, mon mari, c'eſt ſigné *Foulon*.—C'eſt une raiſon de plus, ma femme, pour qu'on le garde ; je crois bien que ce Foulon n'étoit pas trop bon chrétien, qu'il ne ſongeoit guere à donner ſon ame à Dieu ; mais a la mort on fait bien des choſes, & ça ſert toujours pour l'exemple, comme un voleur qu'on pend & qui donne à ſes camarades conſeil de ne pas faire comme lui.—Mais dis-nous donc ce que çà chante.—Attends, rejoignons les bouts...... ; il y en a du commencement de ſauté......

I.

J'inſtitue pour mon légataire univerſel Me. Fiacre-Nicolas Berthier de Sauvigny, mon gendre, voulant qu'il recueille ma

ſucceſſion, & notamment les émolumens qui me ſont dûs pour l'exercice du miniſtère des finances.

Voilà l'article premier ; je crois bien que ſon gendre aura eu grande envie de renoncer à la ſucceſſion ; mais elle lui appartenoit de ſi bon droit.—Après, mon ami.—

I I.

Dans le cas où mondit légataire univerſel viendroit à être arrêté comme moi, je veux & j'ordonne qu'il délivre au peuple de Paris la ſomme de quinze cents mille livres à prendre tant ſur mes biens que ſur les ſiens. — Et bien, c'eſt bien de faire reſtitution ; mais il ne dit pas s'il veut qu'on le pende.—Surement.....c'étoit de ſa ſucceſſion : puiſqu'il vouloit être miniſtre vingt-quatre heures, dût-il être pendu après.

III.

Je donne & lègue à mes deux fils, maîtres des requêtes ordinaires de l'hôtel, savoir : à mon aîné, la crainte d'un peuple poussé à bout par toutes sortes de tyrannies & de vexations ; & à mon fils l'abbé, la crainte de Dieu, laquelle doit lui suffire, vu son état.

IV.

Je donne & lègue à celui qui remplacera M. Necker dans le ministère des finances, la corde avec laquelle j'ai été pendu, sauf toutefois le cas où le sieur Necker ne voudroit pas retourner en France, auquel cas je déclare le legs porté au présent article nul & caduc.

V.

Je donne & legue à messeigneurs qui m'ont précipité dans cet abyme, l'extrait mortuaire que je m'étois fait déli-

vrer, afin de paſſer pour mort, leur conſeillant d'uſer de la même précaution; mais avec plus d'adreſſe & moins de ſécurité.

V I.

Je donne & lègue à M. le comte de Montmorin, qu'on dit avoir accepté le miniſtère de Paris, les huit mille cinq cents lettres de cachet imprimées, où il n'y avoit que les noms à remplir, & dont j'avois fait proviſion pour la première année de mon miniſtère; le conjurant, par l'intérêt que méritent ſon humanité & ſa vertu, de ne faire d'autre uſage deſdites lettres de cachet, que de les diſtribuer aux gardes-françaiſes pour faire des bourres.

V I I.

Je donne & lègue à MM. les nobles gardes-nationaux, autrefois gardes-françaiſes, mon hôtel pour ſervir à perpetuité de caſerne & de corps-de-garde; voulant

que le frontiſpice ſoit orné d'un marbre blanc, où ſera écrit en lettres d'or, le mot : LIBERTAS.

V I I I.

Je donne & lègue à MM. les gardes-ſuiſſes le projet de l'adreſſe des gardes-ſuiſſes au roi, lequel projet j'ai fait ſaiſir entre les mains de l'imprimeur, en inſtallant l'auteur dans la liſte des orateurs du palais royal.

I X.

Je donne & lègue à madame de Polignac l'hiſtoire de la maréchale d'Ancre, reliée en veau fauve, dorée ſur tranche, l'exhortant à y apprendre à ne pas pouſſer un peuple, naturellement honnête & généreux, hors de ſon caractère.

X.

Item, je donne & lègue à quiconque

a pu être féduit & égaré par fes confeils de ladite Polignac & compagnie, le repentir & les remords dont je fuis déchiré dans ce moment, leur recommandant d'appaifer la multitude par des fecours fagement diftribués, lefquels ne feront que de juftes réparations.

X I.

Je lègue au prince Lambefc les huit meilleurs chevaux de mon écurie, pour fuir ou pour fervir à...

Il y a un trou là.—Mais pour fervir à quoi?——-Ma foi, ma femme, dès que des chevaux ne fervent pas à un prince Lambefc pour fuir, ils ne peuvent lui fervir que pour l'écarteler.——Mais, mon mari, tu n'y penfes pas, il n'en faut que quatre pour écarteler un homme, & il en donne huit. ——Et bien, ma femme, ce fera pour en

écarteler deux.—Et qui l'autre ?—On ne fera embarraffé que fur le choix ; & fi l'on veut trouver le fecond, il n'y a qu'à aller à l'auberge......., à Bruxelles, on pourra choifir fur fept.

XII.

Je lègue à tous ceux qui ont fervi l'affreux projet de la horde ariftocratique, foit comme généraux, foit comme miniftres, foit comme confeils, foit comme approvifionneurs, le mépris public & l'exécration univerfelle, conjurant le peuple de les laiffer vivre, pour que leur fupplice foit plus long & plus douloureux ; car les cadavres ne fouffrent point.

XIII.

Je donne & lègue à l'abbé de Vermond une haire, une difcipline, un bréviaire, & je lui fouhaite le temps de faire pénitence.

XIV.

Je lègue mille écus de rente & une médaille à l'orateur, qui a osé dire, en place de Grève & au Palais-Royal, qu'il valoit mieux *sauver dix coupables que de punir un innocent*, & qui a fait la motion, que tous ceux qui seroient arrêtés à la clameur publique, comme criminels de lèse-nation, seroient à l'avenir conduits ès prisons du châtelet, pour y subir un jugement national, dont le prononcé seroit motivé par un comité de députés qui en connoîtroit.

XV.

Je lègue au peuple de Paris une heure de réflexion sur la différence qu'il y a de la licence à la liberté; sur la dépopulation que causent ses excès contre les nobles; sur la perte de main-d'œuvre qui a lieu tous les jours, même depuis que le danger est passé; sur le défaut

d'ouvrage que produira, cet hyver, la crise actuelle; sur l'inutilité de pousser plus loin une vengeance dont les premiers coups ont effrayé & mis en fuite tous ses ennemis; sur le désordre qu'apportent dans l'assemblée nationale les nouvelles désolantes qui la frappent de toutes parts ; enfin, puisse ma mort donner à tous les Français l'esprit de modération & de prudence qui doit accompagner le véritable amour de la liberté !

Signé FOULON.

Et bien, voilà certainement une bonne piece, & je suis bien aise d'en avoir rejoint les morceaux. Ce Foulon pensoit bien à sa derniere heure, & je crois que tout ministre qui saura ce testament par cœur, pourra concevoir que les parisiens ne mangent pas du foin; va, il n'aura pas besoin d'autre catéchisme.—Tiens, mon ami, en voilà encore d'un autre.— *Les Quatre Têtes*. Ah, ah! ces messieurs

ne manquent pas d'oraiſons funèbres à ce qui paroît : les Quatre Têtes, ça fait de précieuſes reliques que ces quatre têtes, il faudroit les garder, pour les expoſer le jour qu'on fera la fête de la Liberté. Liſons......

Tremblez, infâmes complices des traitres que l'on vient de punir ; tremblez, le même ſort vous attend ; la vengeance, qui n'attaque que des barbares, devient une juſtice, puiſque vous avez eu l'ame aſſez noire pour deſirer de voir tous vos concitoyens livrés aux flammes, & pour lever ſur eux le glaive terrible de la mort ; ſongez que ce fer que nous vous avons ravi, eſt deſtiné à vous faire ſubir le ſort que vous nous prépariez : la pitié pour les méchans eſt une pitié mal entendue ; c'eſt un vice du cœur, c'eſt une foibleſſe, & tous les François n'en auront jamais pour vous.

Je ne puis plus lire ; celui qui manque à ſon prince à ſa patrie, au point de vouloir s'élever lui-même ſur la ruine de tout un peuple, eſt un homme qu'il ne faut point livrer à ſon propre repentir ; la vertu & l'honneur, ſeuls reſſorts des grandes ames, ſont éteints dans ſon cœur ; c'eſt un lâche qu'il faut enchaîner par la crainte, c'eſt un perfide qu'il faut faire mourir ſur un échaffaud.

C'eſt bien là le péché des quatre têtes.....Je vois *repentir ;* oh, ce n'eſt pas pour eux qu'eſt mis ce mot-là..... *C'eſt un perfide qu'il faut faire mourir ſur un échaffaud ; je les reconnois là encore.....*

Auſſi eſt-ce là le ſort que viennent d'avoir les quatre miſérables qui n'ont point échappé à la juſte vengeance d'une nation irritée.

La trahiſon de de Launay n'étoit digne que d'un lâche, & il eſt mort comme tel.

La perfidie de de Fleſſelles étoit d'autant plus affreuſe, que la place qu'il occupoit l'engageoit, par les ſermens les plus ſacrés, à protéger la fortune & la vie des citoyens d'une ville dont on l'avoit nommé chef; il n'a pas craint de violer ſes ſermens, & même d'attenter à nos jours. Quel ſupplice ne méritoit-il pas ?

Exécrable Foulon, ambitieux téméraire, c'eſt encore trop peu que ta tête ſoit le prix de tes concuſſions; depuis trop long-temps tes crimes révoltoient la nation françoiſe; le bled germoit dans tes vaſtes greniers, & tu voyois d'un œil ſatisfait le françois manquer de pain : barbare le ciel t'a puni.

Et toi, qui oſas t'allier à ce monſtre, toi qui voulus faire couler dans les veines de tes enfans le ſang de ce traître, trop foible & trop coupable Berthier; tu n'as que trop bien ſuivi les conſeils de ton

beau-pere, tu aſpirois à partager ſa gloire; tu as voulu marcher ſur ſes traces; jamais ſans doute tu n'avois penſé qu'elles te conduiroient à l'échafaud : infâme comme celui dont tu épouſas la fille, tu es mort comme lui, déchiré par ceux que tu tyranniſois depuis long-temps.

Paroiſſez, têtes à jamais déshonorées, qu'à votre aſpect la terreur s'empare des fameux conjurés; que la trahiſon s'anéantiſſe; que des cendres du deſpotiſme naiſſe le ſiecle de la liberté, & que la régénération de la France confirme à jamais le bonheur du peuple, la gloire du Souverain, & l'extermination des vexateurs du repos & de la félicité de la Nation françoiſe!

Voilà des têtes bien arrangées, mon mari.——Elles ſont au caractere des perſonnages. Quand on fera leur ſervice, il faudra mettre leur *de profundis* ſur

l'air de changez-moi toutes ces têtes ;— elles ſont auſſi bien changées de place.--- Oh oui, elles ſont bien là pour leur repos & pour celui de la France ; & l'on déchire cela comme ſi l'on vouloit faire réparation d'honneur à ces quatre coquins ; mais, morbleu, ont-ils des parens à l'hôtel-de-ville ? bien bien qu'on déchire leur hiſtoire ; çà ne les empêchera pas d'avoir été déchiré auſſi eux, & on ne fera pas oublier à la nation ce qu'elle a fait, car nous l'apprendrons tous à nos enfans, afin qu'ils ne ſoient pas ſi bons que nous l'avons été juſqu'à cette heure, & que perſonne n'oſe plus s'expoſer à trahir ſa patrie. Ça me fait fumer qu'on gaſpille comme ça des hiſtoires bien vraies, & je m'en vas en ramaſſer tout ce que je pourrai ; eh oui, nous les écouterons ces déchireurs, & morbleu ſi l'on n'avoit oſé ni lire ni écrire, tandis que Berthier & le comte d'Artois écrivoient &

lifoient pour nous, nous ferions dans un joli état : en voilà encore un qu'il auroit fallu laiffer paffer, puifqu'on le déchire... porte-feuille de M. Berthier... les jolis fecrets à refpecter ; il préparoit les balles, la poudre, le camp... Il vouloit faire couper les grains... Allons, allons, quoi qu'on en dife, c'eft bon à ne pas oublier. — Oh ! en voilà un, mon mari, qui n'aura pas eu le temps de faire du mal. *Miniftre de trente-fix heures quarante-quatre minutes & vingt-cinq fecondes, ou le maréchal de Broglie, perfide & traître à la nation.* — S'il n'a pas eu le temps de faire du mal, ce n'étoit pas faute d'envie. — Mais mon Dieu, eft-il poffible, ce maréchal qui eft fi dévot, & qui va tous les jours à la meffe, fe vouloir baigner dans notre fang ? — Ma femme, c'eft comme Tavannes qui offroit à Dieu la Saint-Barthelemi ; d'ailleurs, M. le maréchal de Broglie eft originaire d'Italie ;

c'eft

c'eſt un joli caractere que les Italiens, qui demandent pardon à Dieu d'un mal qu'ils vous font en vous donnant un coup de poignard. — Oh ! en ce cas-là, il mérite bien un panégyrique. — Celui-là eſt bien déchiré, mais au reſte il ne riſque rien, ſa réputation eſt faite; voilà une tirade du grand ſtyle.

Lâche courtiſan..., monſtre dénaturé..., citoyen pernicieux..., infame avorton de l'honneur & de la gloire..., conſeiller criminel du meilleur de nos rois, tu croyois trouver dans Louis XVI un autre Roboam; mais tu n'as rencontré qu'un David, qu'un Salomon, qu'un juſte, qu'un pere, & tu oſois lui propoſer d'aſſaſiner ſes enfans... Pirate abominable, écumeur des fortunes de nos François, tu te flattois, nouveau Nabuchodonoſor, d'aſſervir la terre, de prendre Paris *dans quinze jours...*, de la livrer au pillage, d'y commettre tou-

tes ſortes d'horreurs & d'infamies, & de ne pas y laiſſer pierre ſur pierre.

Ignorois-tu...ignorois-tu... ignorois-tu... voilà bien de l'effacé. Oh! M. le maréchal ignoroit bien des choſes; il ignoroit que Dieu eſt le pere des hommes, & qu'il n'en détruira pas un million en un jour pour le plaiſir d'une P...; il ignoroit que le peuple fût las d'être vexé par l'ambition des grands, l'avarice des miniſtres, l'orgueil des catins, la préſomption des princes, & la luxure des noſſeigneurs; il ignoroit que les Pariſiens euſſent du cœur, & qu'ils oſaſſent purger la nature de monſtres qui en étoient le rebut. Ah! graces à ſes chevaux, il n'a pas pu l'apprendre par lui-même; il ignoroit que la trahiſon fût découverte, qu'on eût dévoilé à l'univers ſes barbares auteurs, & que le ſang eſt la moindre ſatisfaction qu'on puiſſe exiger d'un monſtre dénaturé

qui a trahi tous ſes devoirs. Voilà ici une phraſe entiere que je ſuis bien aiſe, qui ſoit reſtée liſible. *Semblable aux harpies, tu infectois tout le conſeil de tes noirs deſſeins, de tes barbares projets, & la tendreſſe du prince pour ſes ſujets a été l'ecueil où ta méchanceté eſt venue expirer*... Il y a encore par-là bien du noir contre le maréchal, *les têtes des François pendues aux arbres de l'allée de Verſailles, quel ſpectacle pour Louis le bienfaiſant!* Oh! ſûrement il a beaucoup mieux valu faire faire reverbere aux Foulons & toute la ſequelle à côté de l'hôtel-de-ville. Voilà la fin toute entiere.

Que tu ſerois heureux, ſi tu pouvois échapper aux recherches de la nation que tu as outragée, en t'allant refugier dans une iſle déſerte & inconnue! car ta patrie originaire ne voudroit pas te recevoir; ta patrie d'adoption, que tu as trahie, que tu as voulu anéantir, de-

mande avec juſtice ta tête pour expier tes forfaits, & ſervir d'exemple aux autres brigands.

Ne crois pas te ſauver, ſi tu reſtes en France : le roi eſt bon ; mais il eſt juſte, & ſa clémence même attend que tu périſſes...

Rappelle-toi que Samuel contre l'intention du roi Saül, fit périr le roi d'Amalec, parce que la conſcience de ce prophête lui paroiſſoit plus chere que ſon élévation, & que le titre de courtiſan le cédoit à celui de juſte.

Frémis... tremble... homme ingrat & pervers ! le ſort des parjures t'attend, & chaque François eſt un Samuel.

Gardons encor ça : ſi je trouve le maréchal, je lui donnerai cette peroraiſon à lire, ça lui vaudra une lecture de piété. — Mais vois donc, mon mari, comme les papiers de ces meſſieurs ſont en rè-

gle ; voilà l'endroit du ſervice , convoi & enterrement de Foulon & Sauvigny ? Où ſont-ils enterrés ? ah , ah ! — A la voirie ſans doute. — A leur paroiſſe. — C'eſt entendu , montre-moi cela.

« O vous ! traîtres à la patrie , tremblez , & qui que vous ſoyez vous ſubirez le châtiment que votre tyrannie barbare aura pu vous mériter. Eh bien , voilà-t-il pas un avis qui auroit épargné bien des crimes , s'il eût été gravé dans les cœurs & les pelars des miniſtres. Voilà encore un grand déficit à cet endroit. Il n'y a qu'à ſuppoſer ici la botte de foin de Foulon. Ça commencé , delà on vous l'a conduit. —— Delà ? & de quel droit ? —— Ma femme , apparemment du ſein du crime , car il n'a fait qu'un ſaut du crime au reverbere.

Delà on vous l'a non conduit, mais porté à cette potence de fer qui ſervoit à porter cette lanterne, qui maintenant

a un bien un autre emploi. Arrivé à cette fatale potence, on a paſſé la corde au noble cou de M. Foulon; & malgré les petites façons qu'il a pu faire, & les vaines réſiſtances qu'il y mit, ſoudain on l'enleva; mais, par un accident imprévu, la corde tout-à-coup caſſa, ce qui eſt cauſe qu'il ne fut que très-peu enlevé de terre; enfin notre homme retomba.

Mais néamoins nos exécuteurs, qui ne perdent pas facilement la carte, raccommoderent la corde, & renleverent de nouveau notre homme; étant ſuſpendu, il gigotoit comme un diable dans un bénitier.

Ainſi élevé, il reçut certaines marques de reſpect que peut mériter un homme qui a ſuſcité la retraite de M. Necker.

Ah voilà le voyage de la tête, = Mon

mari, c'eſt une proceſſion miraculeuſe que ça, quand la bête eſt tuée, on la montre à ceux qu'elle a dévorés, & on en fait peur à de bien grands vauriens, dont nous ne nous trouverons pas plus mal.

Pendant que la tête voyageoit, & que l'intendant arrivoit à la ville, le corps de Foulon a été ouvert; on lui a coupé les parties, arraché le cœur & les entrailles; puis on l'a ainſi traîné dans le ruiſſeau, dans la place de Greve & dans différens quartiers de la ville.

Mais on *lui a arraché le cœur & les entrailles*.. Comment cela ſe fait-il? il n'en avoit point. -- Oh! ſi, il devoit en avoir, mais pétries avec du fer ou de la boue. Il eſt parlé ici du ſort à quoi ne s'attendoit pas un intendant de Paris. Tant pis pour lui; s'il eût pu le prévoir il ne l'auroit pas mérité.

Monté à l'hôtel-de-ville, ſon procès fut bientôt inſtruit; il étoit fait d'avance. Là, il ſe trouva mal, offrit quelques millions pour avoir ſa grace, à l'effet de reſtituer une petite partie de ce qu'il avoit volé pendant ſa vie.

Le gueux conduit à la potence de la lanterne, après avoir reçu dans la breve courſe une quantité de bourrades & de vexations, on l'accrocha, maniere de parler; on le pendit. A ſon beau-pere la corde avoit caſſé; au cher gendre ce fut la poulie.

Mais, pour ne pas perdre de tems, on l'étrangla; puis, comme à l'ex-adminiſtrateur, on lui trancha la tête d'une maniere fort reſpectueuſe; on lui arracha le cœur & les entrailles, la tête alla promener d'un côté & le corps d'un autre; c'eſt la premiere fois que ces deux intimes parties s'étoient ſéparées l'une de l'autre.

Le corps a été, comme le premier, traîné avec acclamation dans les ruiſſeaux & dans les tas de boue des rues & des marchés.

En voyant ces dégoûtans reſtes, je me diſois : Qui croiroit que ces corps, maintenant horribles, ont été tant de fois baignés, étuvés, embaumés, parés, fêtés, & que ce qui révolte la nature, a ſi ſouvent prononcé des actes d'autorité, tant humilié d'honnêtes gens, & fait ſouffrir un ſi grand nombre de malheureux. Quelle leçon pour les gens en place ! combien les fourbes doivent frémir ! c'eſt en vain qu'ils chercheront à prendre la fuite ; la juſtice divine ne permet pas qu'ils puiſſent échapper..... Tremblez, traîtres, tremblez !..... & que vos exemples empêchent ceux qui ne le ſont pas de le devenir. Ainſi ſoit-il.

Je ſuis bien content de ma journée, ma femme, en voilà de bons bouts de

réchappés des mains des déchireurs, & je prétends bien les apprendre à mes enfans, afin qu'ils haïssent les tyrans, & qu'ils sachent combien de préjugés leurs peres ont foulé aux pieds, pour leur rendre la liberté. Ah! c'est une consolation les malheureux de savoir le supplice de leurs persécuteurs, & puisque tout le monde n'a pas pu voir pendre les victimes immolées à la patrie, au moins qu'on n'empêche pas de lire comme quoi ils ont été pendus.

Et mais, c'est une fureur de déchirer; voilà une lettre écrite à la main. -- Oh! oh! je vois de la Bastille, par-là c'est curieux... çà trouvé à la bastille... masque de fer... Lisons; cela est instructif.

La reine n'habitoit plus avec le roi... elle se croyoit stérile: cette idée peut mener loin une femme jeune & aimable. Le masque de fer la détrompa... Il faut un confident en pareil cas; le cardinal

de Richelieu le fut; & pour ſe hâter de diſtraire les idées des François, une entrevue habilement menagée obligea le roi de coucher avec ſa femme; la reine étoit en train; Louis XIV parut ſur l'horiſon... Quand il fut grand, Mazarin lui apprit qu'il avoit un frere, la politique, la crainte des troubles, l'impoſſibilité de le faire paſſer pour bâtard, furent ſon arrêt. Le maſque de fer fut conſtruit, & ſans qu'il diſparut aucun grand, un priſonnier d'importance fut confié aux cachots de la baſtille. -- Mon mari, je ne ſais pas l'hiſtoire, moi, il eſt tard; laiſſons-ça, & retirons-nous. -- Allons, mettons ça dans notre poche, & partons.

Je m'approchai alors de l'honnête bourgeois, je m'entaſſai ſur ſon patriotiſme, & dans le fait j'approuvais fort les réflexions que le bon ſens lui avoit dictées: Monſieur, lui dis-je, vous gemiſſez que le public ſoit privé de ces leçons terribles de morale & de politique, telles

que les nations n'en avoient point données encore à leurs princes, & qui doivent être gravées pour jamais dans la mémoire des hommes. J'approuve fort la peine que vous prenez de recueillir ces précieux veſtiges de l'enthouſiaſme de la nation ; mais ſi vous me le permettez, je leur donnerai une exiſtence moins fugitive ; je ſuis imprimeur, & ſi vous voulez me le permettre, ils verront le jour tels que vous les avez recueillis. Après quelques pour-parlers, il me les livra & je les rends au public. Mais je ne puis m'empêcher de faire part à mes lecteurs, de quelques reflexions qui naiſſent naturellement du bout de lettre cité à la fin. Dabord à quoi bon couvrir le viſage du hêros, ſi l'on n'eût pas craint vraiſemblablement d'expoſer ce ſecret à des conjectures fâcheuſes par la reſſemblance qu'il pouvoit avoir avec ſes parents. En ſecond lieu, ce goût pour le linge fin pouſſé juſqu'à l'excès dans le maſque de

fer, & qui étoit ſi vif dans la femme de Louis XIII, que le cardinal la condamnoît à coucher en enfer, pour tout ſupplice dans des draps de toile de Hollande.

Mais me dira-t-on comment cacher une groſſeſſe ? Meſdames, expliquez-nous, s'il vous plait, votre ſecret ſur ce point-là, je ne vous en veux pas pour cela, mais enfin quelquefois pareil cas vous arrive & alors je crois cette objection reſolue, & par conſéquent le ſecret du maſque de fer n'en eſt plus un.

F I N.

fer, [illegible] qui étoit si vif dans la [illegible] de Louis XIII, que le cardinal la condamna à se coucher en [illegible], pour tout supplice dans des draps de toile de Hollande [illegible].

Mais me dira-t-on comment cacher une grossesse? Mesdames, expliquez-nous, s'il vous plaît, votre secret sur ce point-là, je ne vous en veux pas pour cela, mais enfin quelquefois pareil cas vous arrive. Et alors je crois cette objection résolue, et par conséquent le secret du masque de fer n'en est plus un.

FIN.